

Situation/implantation
L'identité du Collège est fortement marquée par son positionnement dans le site. Situés sur la partie haute le long de l'avenue des Collèges, le bâtiment principal et son annexe ouest dominent l'ensemble et jouissent d'une orientation privilégiée avec une vue dégagée sur le panorama du lac. Posés sur un socle, ces volumes entretiennent des rapports différenciés avec les alentours immédiats. Si à l'arrière, côté nord, ils forment un front bâti clair sur l'avenue des Collèges, côté aval en revanche, l'ensemble est coupé de la partie basse du site et de l'avenue Charles Ferdinand Ramus. Même si un escalier monumental traversant le site du nord au sud cherche à reconnecter les différents plateaux composant les espaces extérieurs de l'école, il en résulte un ensemble fragmenté au sein duquel espaces extérieurs et éléments construits peinent à former un tout cohérent.

- 3 interventions majeures permettent de conférer unité et cohérence à l'ensemble tout en réorganisant de manière rationnelle les différents espaces extérieurs :
1. La suppression de l'escalier monumental et l'extension du socle dans l'angle sud-est permet de réunifier le plateau intermédiaire. Une grande esplanade se développe d'est en ouest entre le chemin du Préau et un nouveau chemin reliant les deux avenues.
 2. L'espace restant en partie basse situé dans le coin sud-ouest est réunifié grâce à une mise à niveau et la création d'un mur de soutènement côté rue.
 3. Le positionnement de l'extension sur le nouveau socle dans le coin sud-est. La disposition d'un volume de proportions allongées le long de l'Avenue OFR et reprenant la typologie de base de l'existant permet d'inscrire naturellement le nouveau bâtiment dans l'ensemble scolaire. Délimitant clairement l'esplanade supérieure, sa position préminente permet de relier l'ensemble avec l'Avenue OFR. Son orientation et ses proportions contribuent à renforcer l'orientation générale est-ouest, au niveau de l'esplanade supérieure d'abord grâce au face à face et au décalage avec l'école existante, au niveau de la cours inférieure ensuite avec une entrée (portique) située dans l'axe de la façade ouest.

Chemineements, accès et intégration urbaine
Pour éviter un rapport trop direct avec les voies de circulations véhiculaires, les accès principaux de l'école sont volontairement concentrés le long des axes mobilité douce situés aux deux extrémités. Deux accès secondaires ponctuels au nord et au sud donnent accès directement au centre du site et permettent de raccourcir les chemineements. La perméabilité générale du site tant nord-sud qu'est-ouest en est favorisée. Un nouvel escalier extérieur relie l'esplanade intermédiaire avec le préau couvert existant et un généreux escalier droit situé dans le socle relie de manière directe l'esplanade intermédiaire avec la cour inférieure. Les deux axes mobilités douce situés aux extrémités sont intégrés au dispositif scolaire. De multiples chemineements traversant le site sont dès lors possibles et favorisent l'intégration de l'ensemble dans le quartier. Les accès disposés autour des espaces extérieurs contribuent à les caractériser :

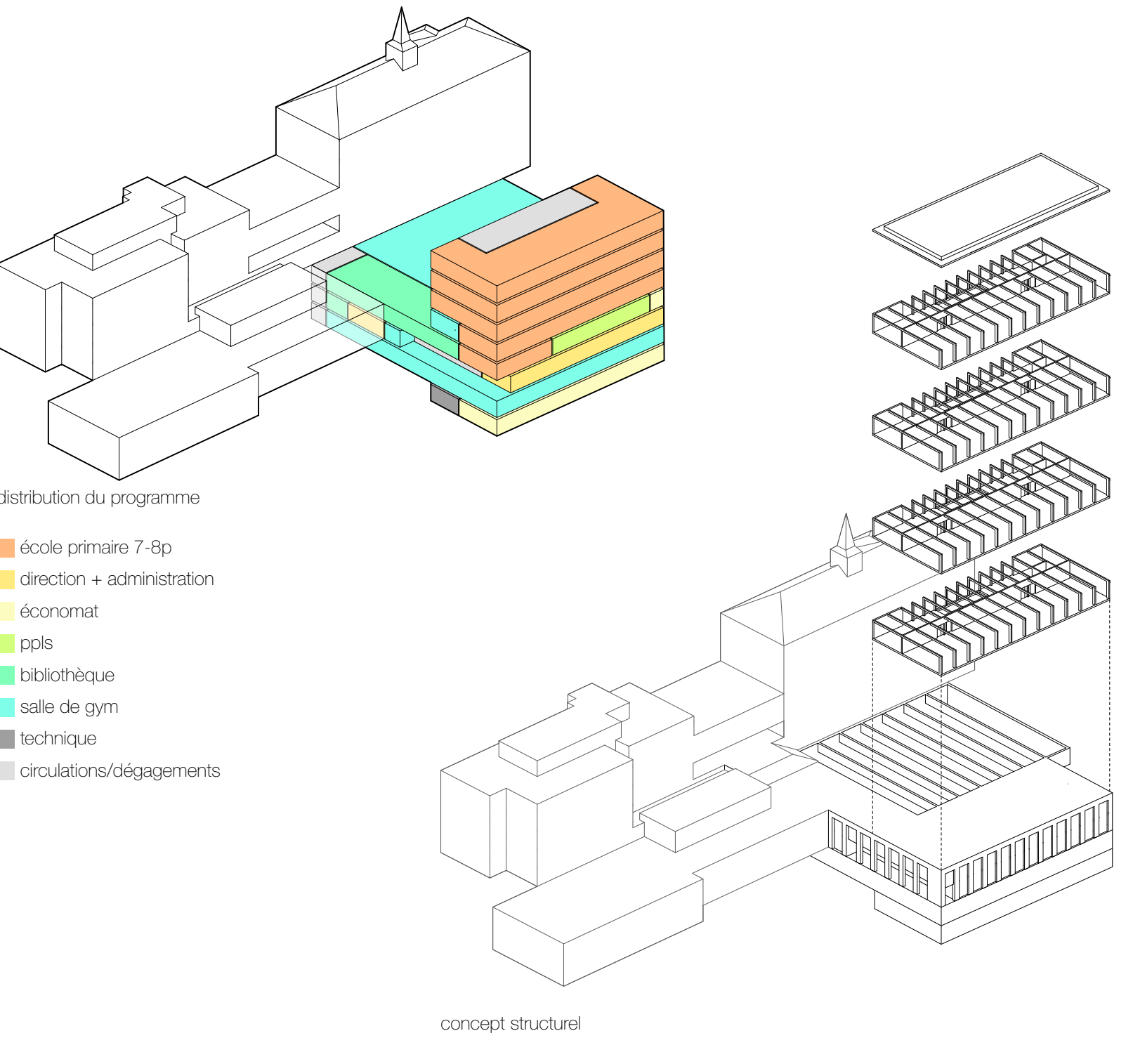
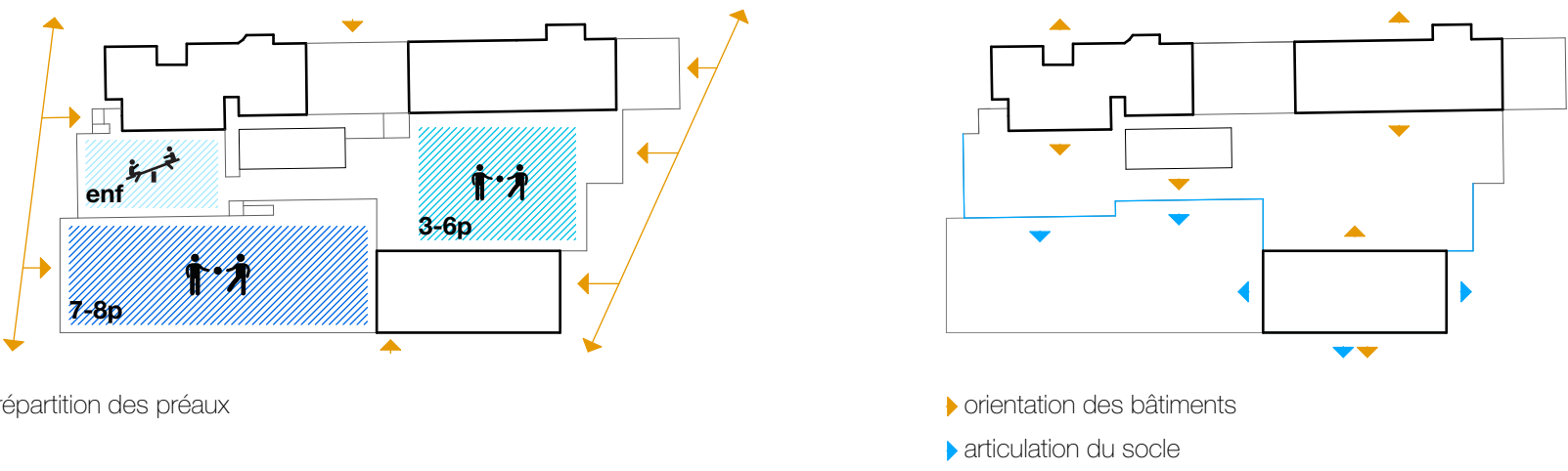
- Accès salle de gym depuis la cour inférieure – espace sport et public (414.20)
- Accès logopédie et livraison depuis le Chemin du Préau - espace de desserte (417.60)
- Accès école 7-8p. depuis l'esplanade intermédiaire – la cour principale (421.00)

Expression architecturale et organisation programmatique
L'expression architecturale générale est caractérisée par la claire différenciation entre les interventions.

- L'extension du socle est naturellement traitée comme un prolongement des parties existantes, salle de sport et piscine. Une construction traditionnelle avec structure béton et façades en modules préfabriqués du même matériel permet de répondre de manière simple et efficace aux sollicitations d'une construction semi-enterrée, résistante à l'humidité du sol et dont la fonction est d'assurer la transition entre les différents niveaux et la transmission des charges dans le sol. En cohérence avec ces fonctions, l'expression des façades correspond à celle de murs massifs dont le tracé en plan s'adapte aux différentes situations, avec des percements réguliers suivant la modularité de la structure et garantissant l'apport en lumière naturelle.
- L'extension scolaire est traitée comme une boîte légère posée sur ce socle. Faisant la part belle à l'ouverture et à la transparence, une structure en ossature bois, permet de configurer des espaces d'enseignement bénéficiant de la vue panoramique et d'un contact étroit avec la cour principale. L'expression des façades est naturellement marquée par la modularité de la structure avec, selon les situations, de grandes baies vitrées encadrées par les portiques ou des parties plus fermées structurées par un lattage vertical bois. En résulte une construction traitée comme un grand meuble délicatement travaillé, clairement différencié des autres éléments présents sur le site. Le Collège Principal reste ainsi l'élément identitaire de référence de l'ensemble.

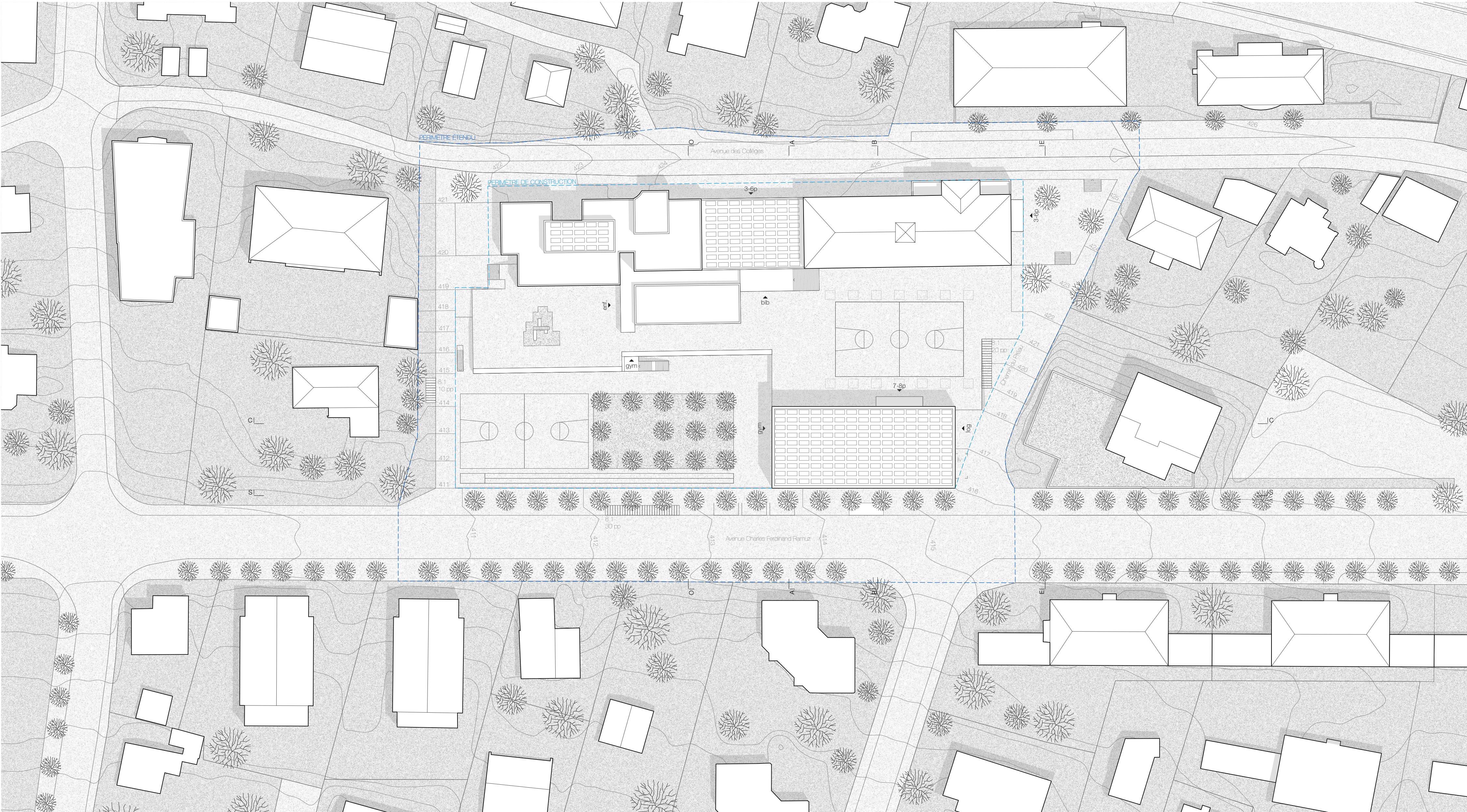
Le programme est organisé de manière cohérente avec l'articulation générale de l'ensemble :

- Dans le socle sont situés les parties publiques, salle de gym, administration, bibliothèque et logopédie. Ils bénéficient d'une relative autonomie avec des accès directs possibles depuis la rue, la cour inférieure et indépendants par rapport au reste de l'école. Grâce à sa situation semi-enterrée, l'impact de l'important volume de la salle de sport double sur l'ensemble est minimisé. L'apport en lumière naturelle est garanti grâce aux lucarnes dans la dalle.
- Dans le volume en bois sont logiquement situés tous les espaces d'enseignements. Bénéficiant d'un apport de lumière optimal les salles de classes sont disposées sur l'avant, alors que les espaces de circulations, de service et les salles d'appui sont à l'arrière. La position centrale de l'escalier associé à la disposition judicieuse de parois coulissantes coupe-feu, permet d'organiser un étage d'enseignement très flexible. Au besoin, de véritables cluster indépendants les uns des autres pourront être aménagés, avec une surface d'enseignement partagée qui pourrait être mise à profit lors de travaux de groupe entre deux classes.
- La bibliothèque enfin vient prendre place dans le socle, au premier étage de l'aile reliant les deux écoles. Facilement accessible depuis les trois écoles, Collège Principal, Extension Ouest et Nouvelle extension, cette position au coeur du complexe est en correspondance avec le rôle pédagogique central de cet espace. Le nouvel escalier extérieur, permet en effet d'y accéder directement depuis le préau couvert existant. Dans le futur, il serait possible d'aménager une liaison chauffée entre les trois parties à la place de l'abri PC existant (voir schéma planche 2) renforçant encore ce rôle central.



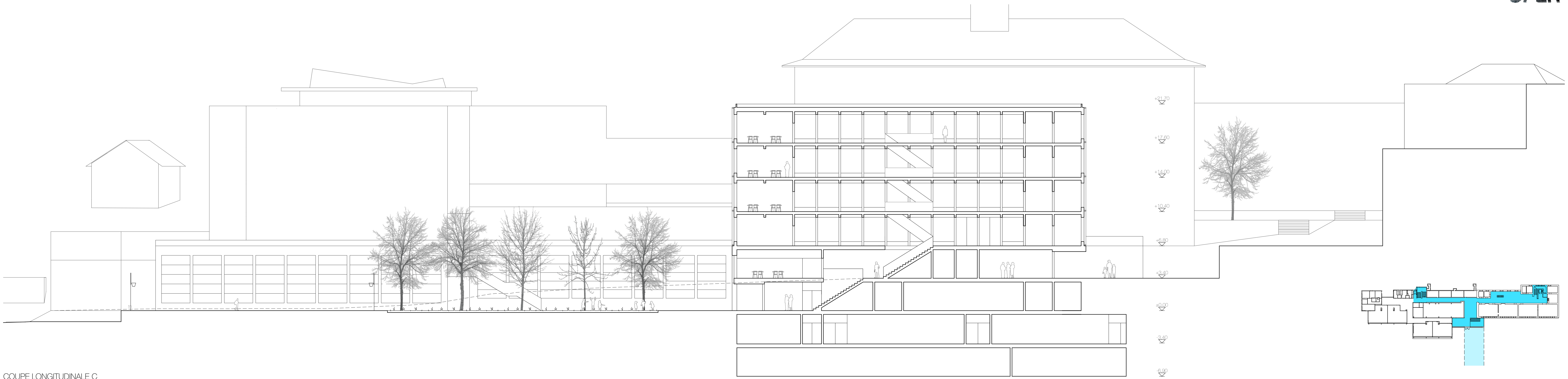
1500 0 5 12.5 25

+/- 0.00 = 414.20 m s.m.

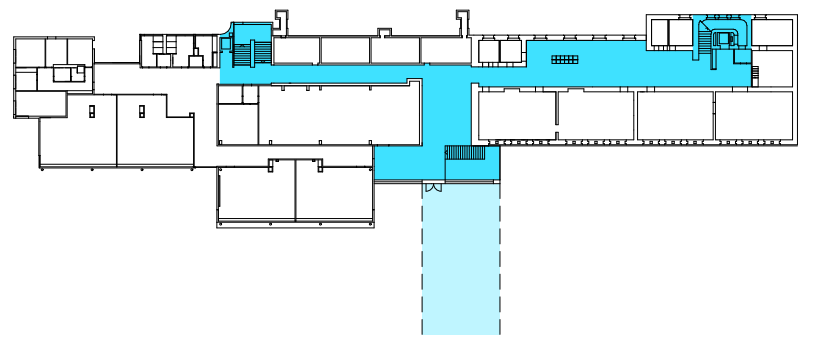


SITUATION

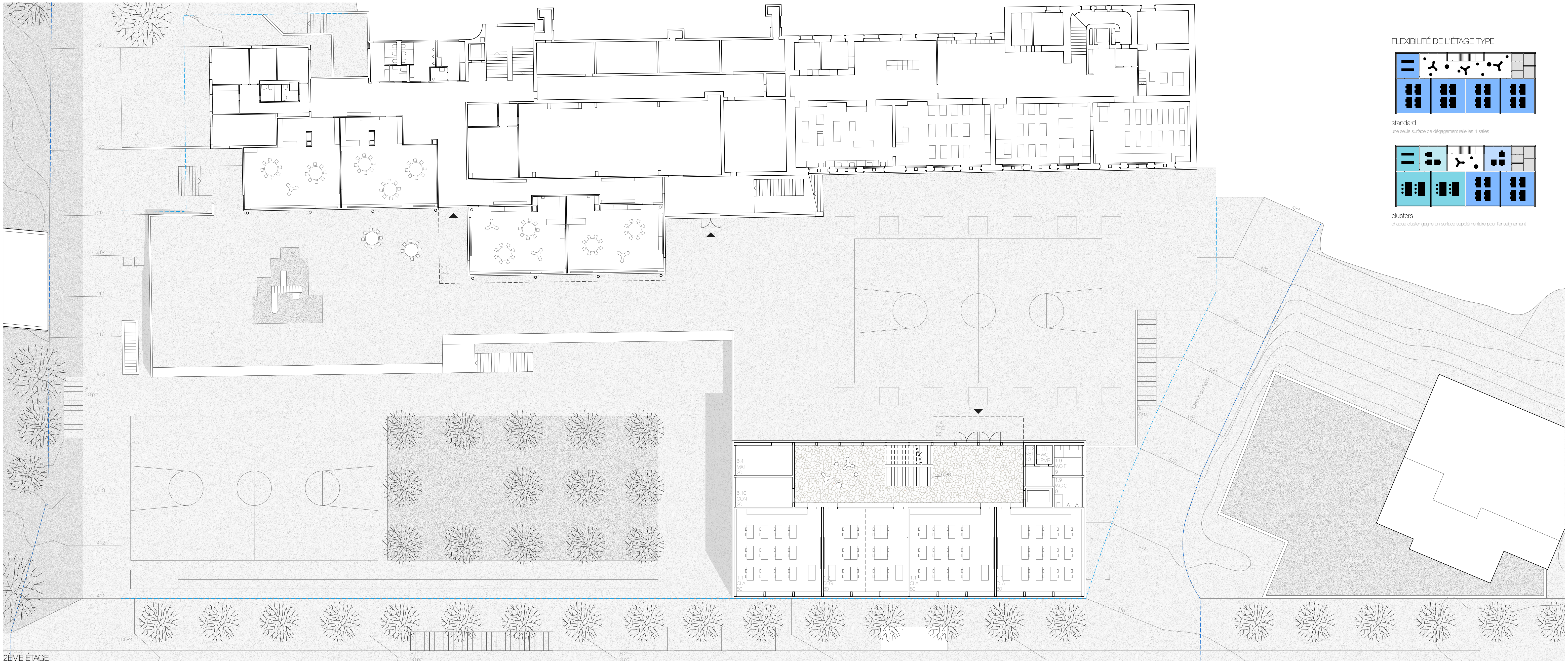


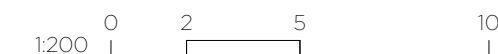


COUPE LONGITUDINALE C

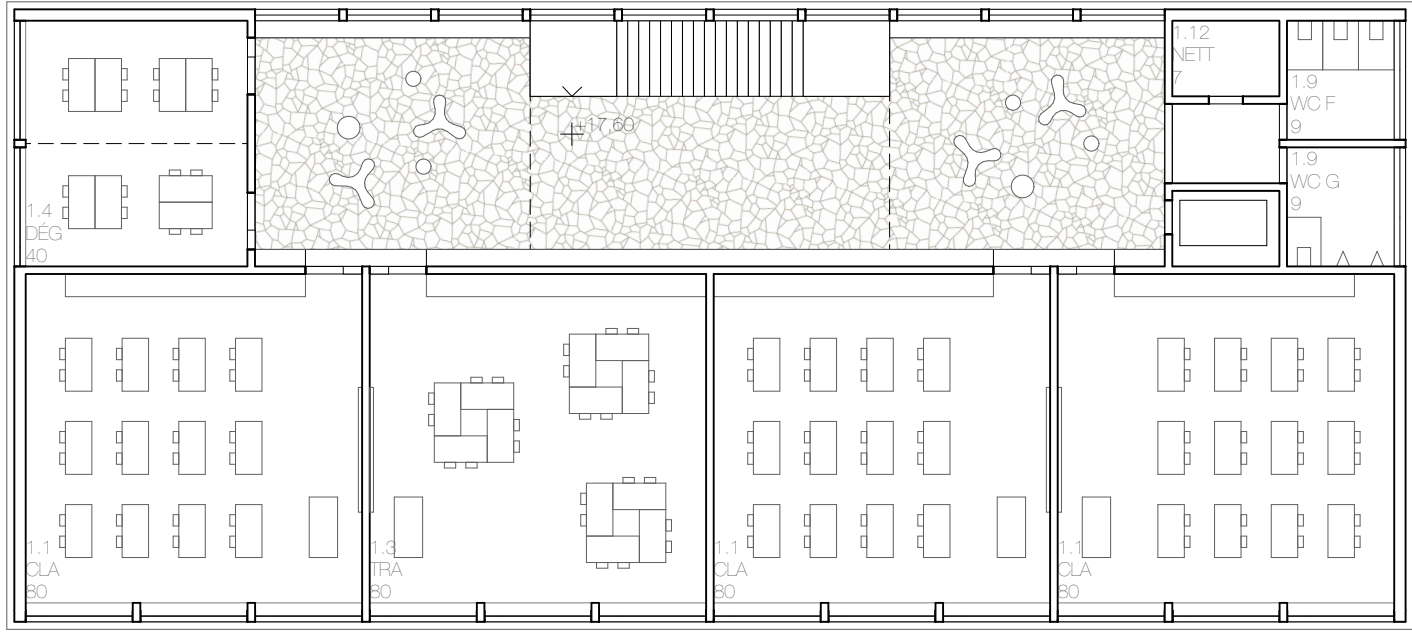


POSSIBILITÉ DE LIAISON FUTURE

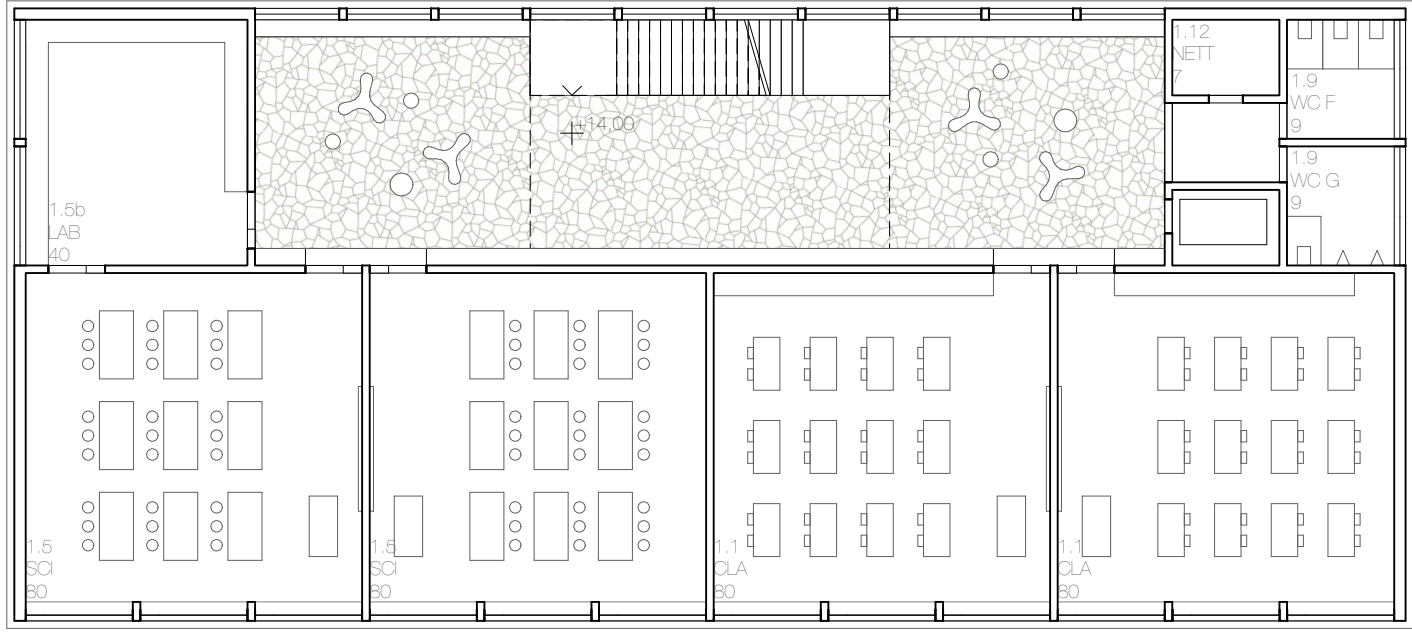




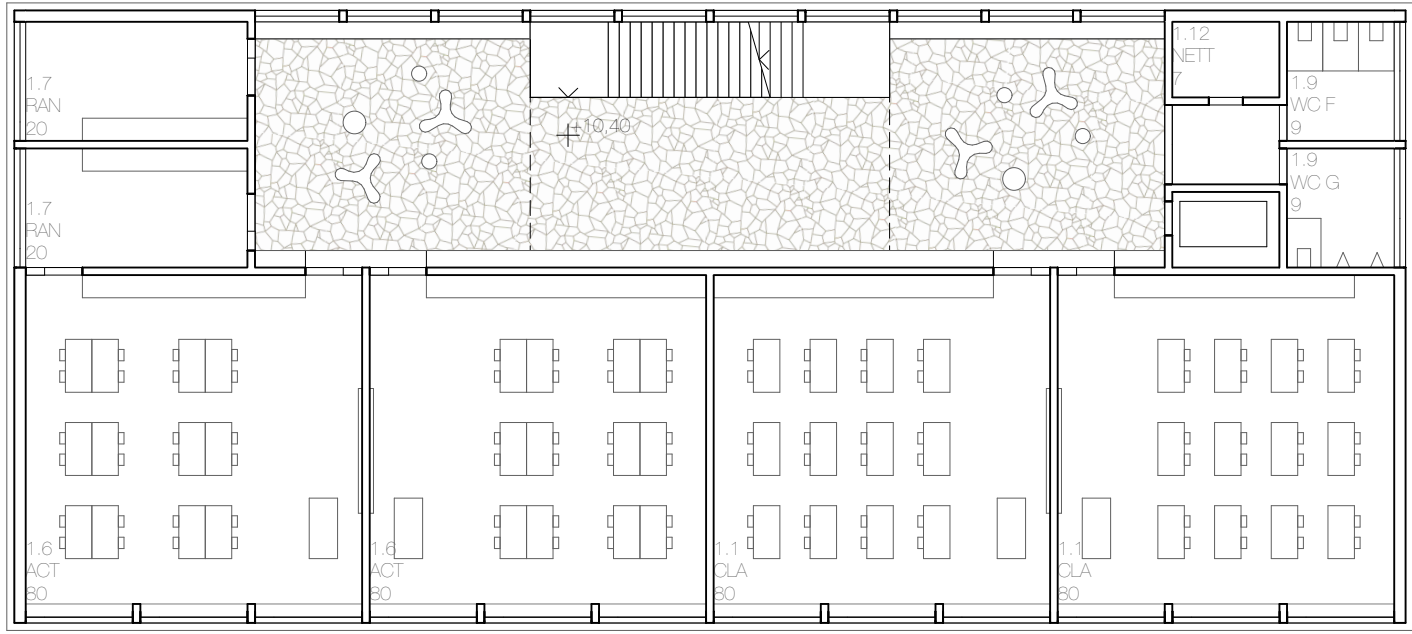
Toiture		Façade bois	
	végétation	40	lambris vertical, mélèze autoclavé
150	substrat	30	ventilation / lattage
	protection des racines		lé de façade
200	couche drainante	150	isolation thermique
140	dalle mixte béton-bois	20	panneaux trois plis mélèze
300	poutre en bois		
Étage		Façade béton	
10	revêtement de sol	180	élément pré-labrique en béton
60		50	isolation thermique avec
40	isolation acoustique		pare-vapeur
140	dalle mixte béton-bois	50	doublage placo-plâtre
300	poutre en bois		
Étage socle		Mur contre-terre	
10	revêtement de sol	40	panneau de drainage
60		200	isolation thermique
40	isolation acoustique	300	mur porteur béton armé
340	dalle béton		



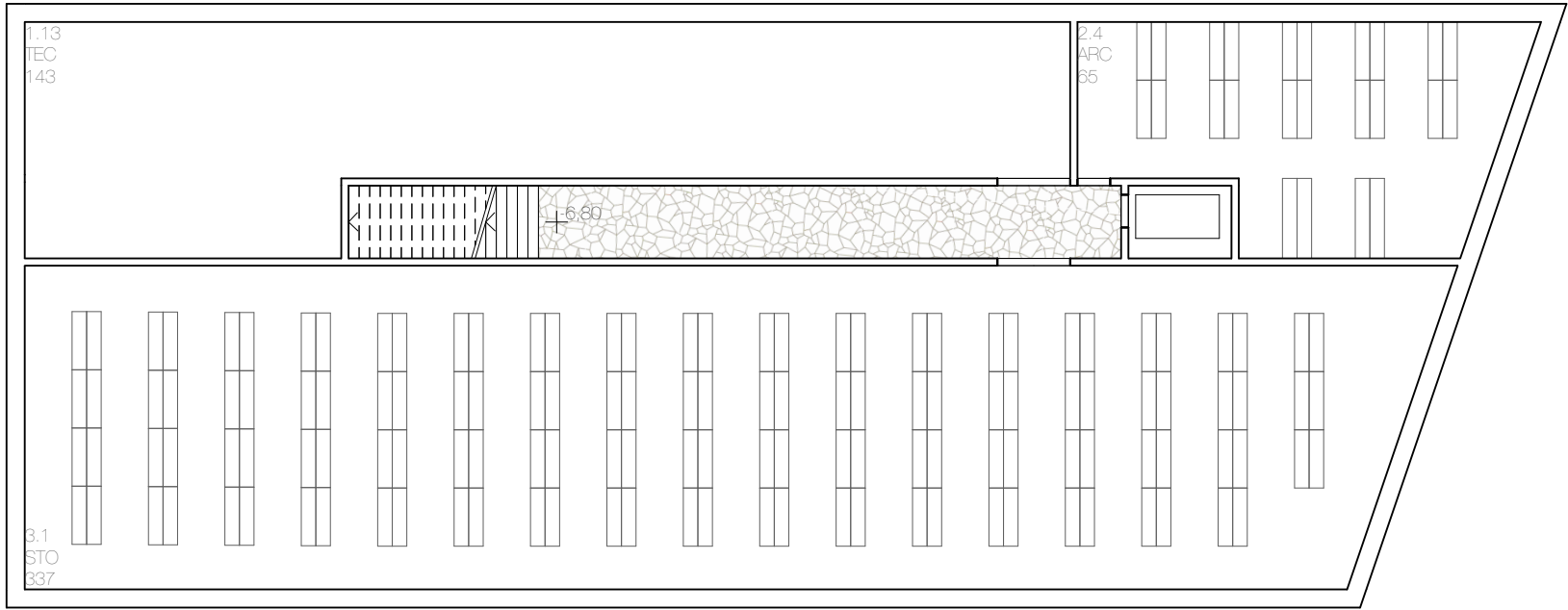
5ÈME ÉTAGE



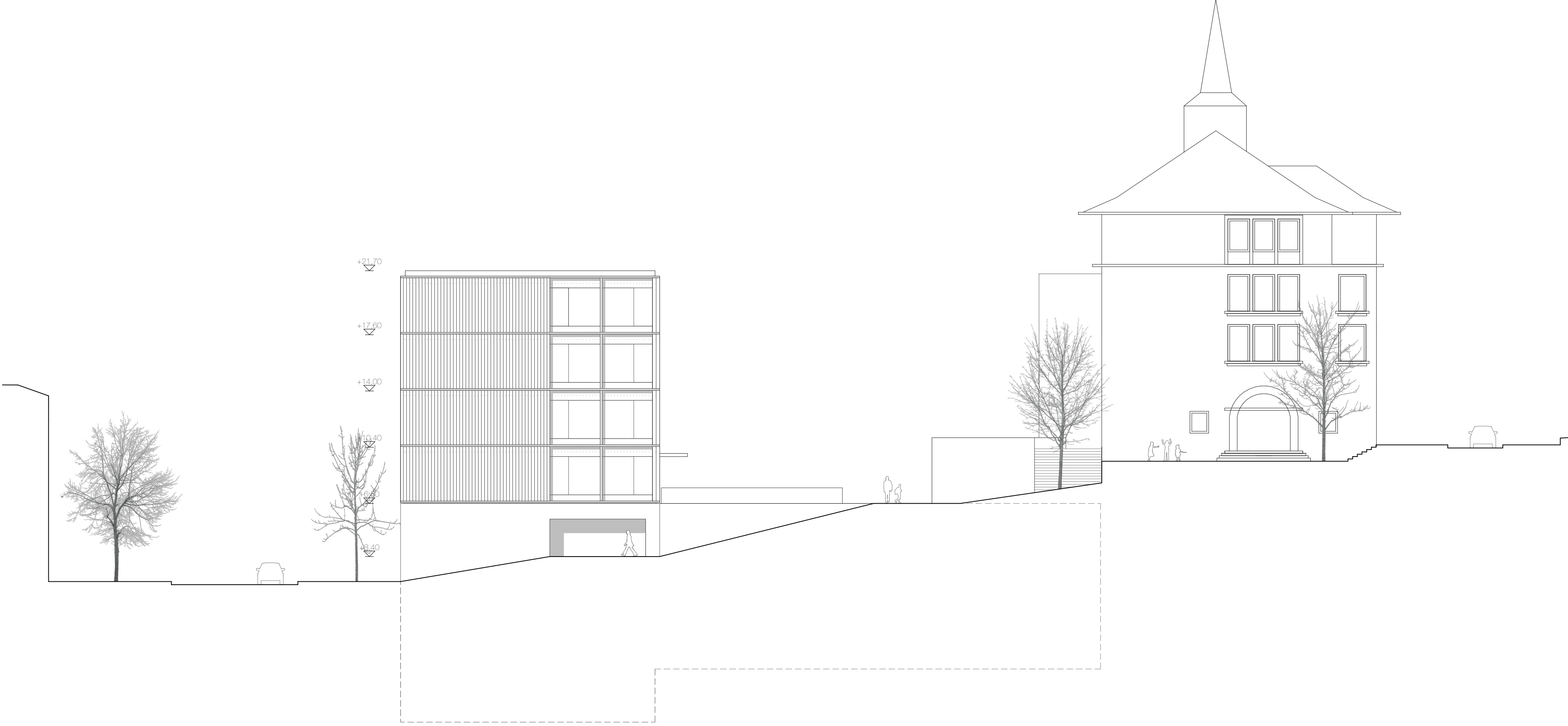
4ÈME ÉTAGE



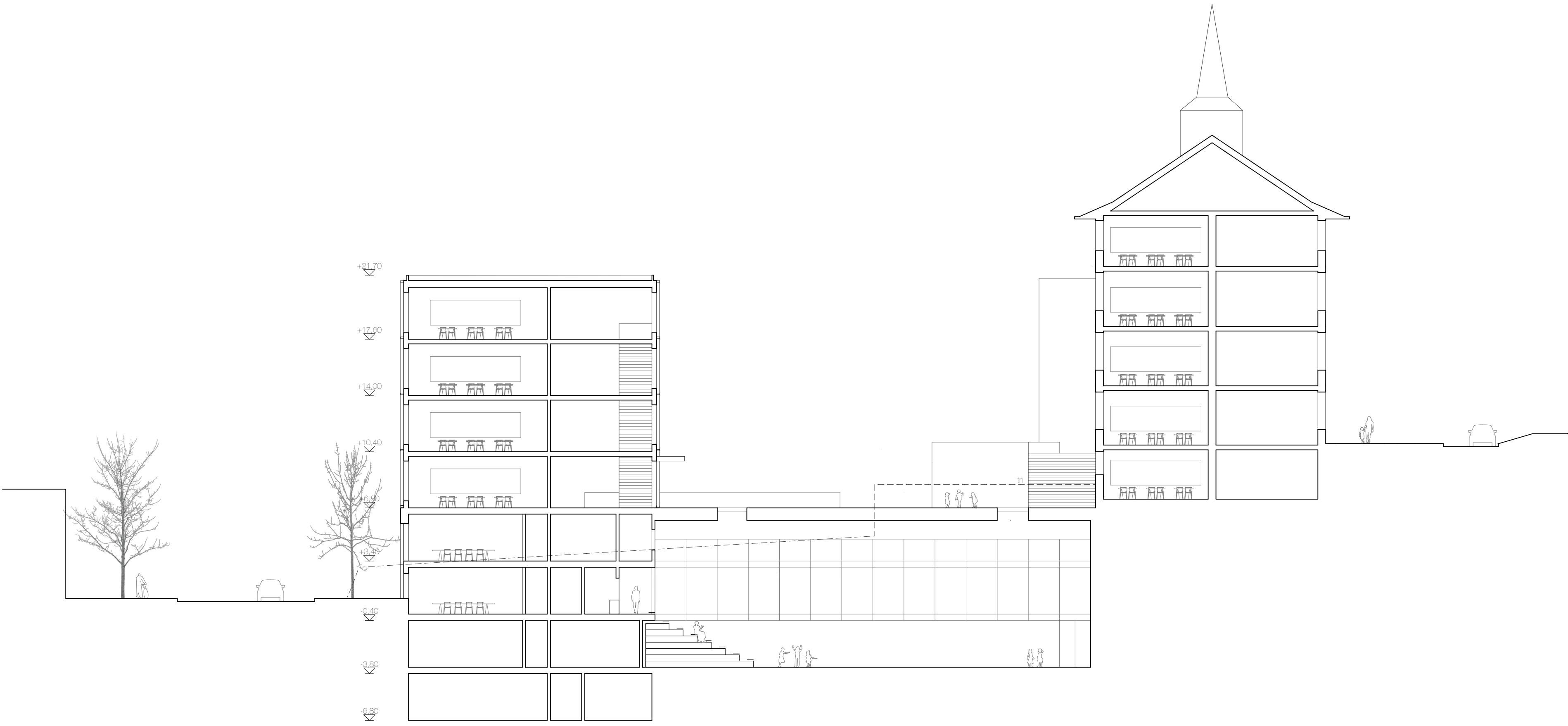
3ÈME ÉTAGE



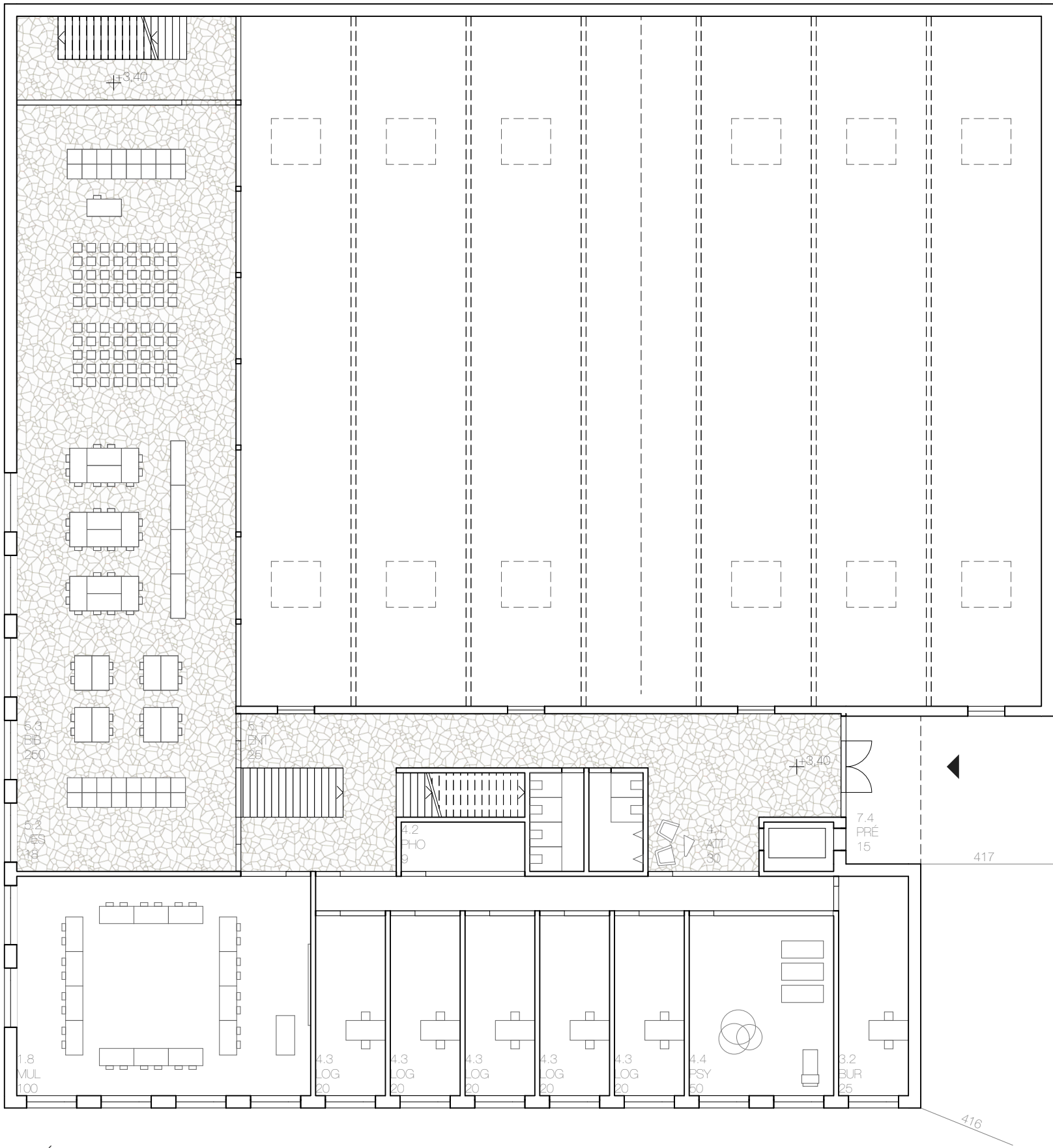
2ÈME SOUS-SOL



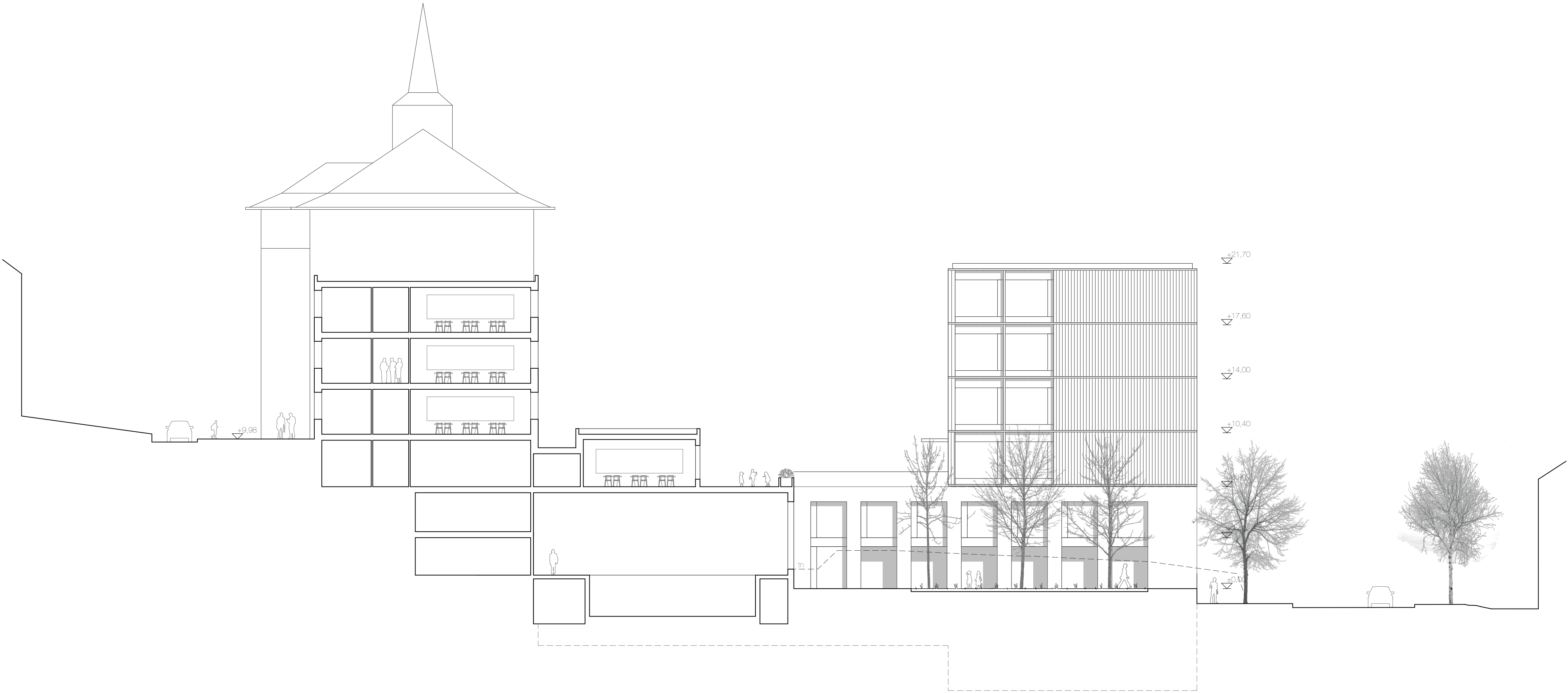
ÉLEVATION EST



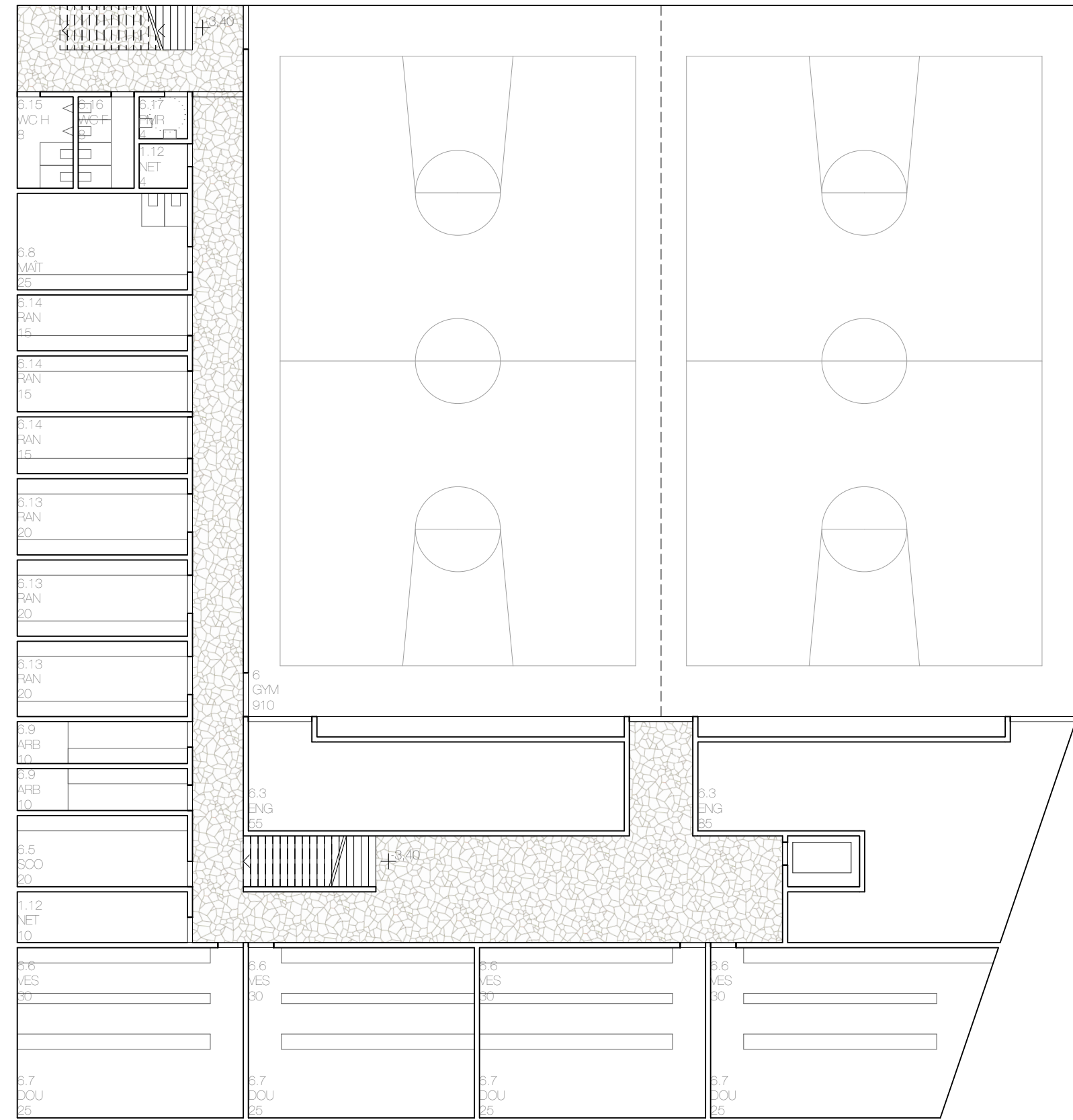
COUPE TRANSVERSALE B



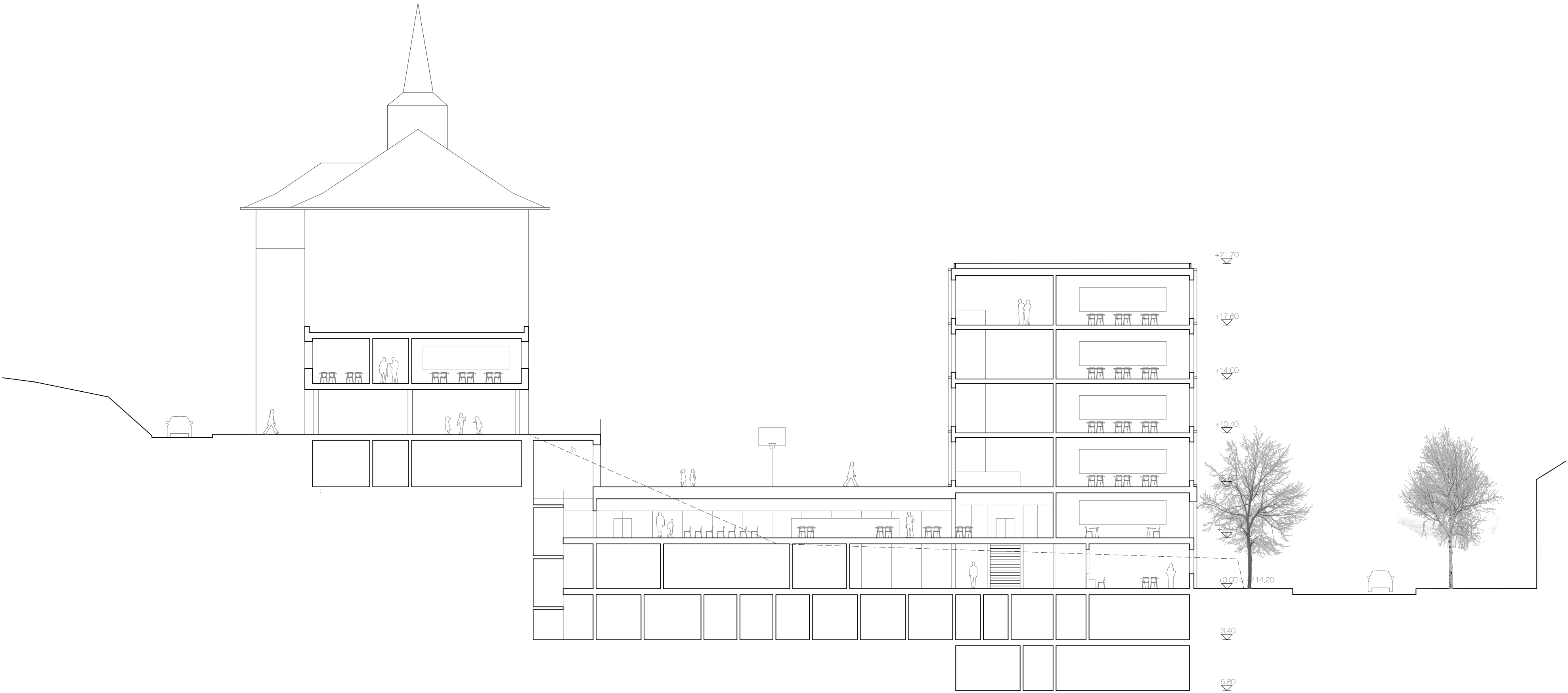
1ER ÉTAGE



ÉLEVATION OUEST



1ER SOUS-SOL



COUPE TRANSVERSALE A